

Nouvel An 2015

N°90



Renouveau du printemps



Sports d'Hiver

Jean-François Loge, maire de Sornac,
le Conseil Municipal,
vous présentent leurs meilleurs voeux
2015



vacances d'été



Flamboyant automne

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(sauf le mercredi après midi)
Le samedi : de 9h00 à 12h00
(Fermé Juillet et Août)

MAIRIE DE SORNAC - 5 Place de l'Eglise - 19290 SORNAC
Tél : 05.55.94.61.27 - Mail : communedesornac@wanadoo.fr
Site internet : <http://sornac19.wix.com/sornac>

RETROSPECTIVE



Fête à l'EHPAD



Messe d'inauguration de la tapisserie



Le Foyer Rural se donne en spectacle



Les aînés nous envoient leurs souvenirs de voyage



Le carnaval dans les rues



Les médaillés de Sports Adaptés



Concours de pétanque le 22 juin 2014



La Truite Sornacoise en assemblée



Le camping des Chaux



L'Ecole en fête



Les travaux sur les lignes Haute tension



Commémoration du 8 mai 1945

Le Mot du Maire



Avec du retard je vous souhaite pour cette nouvelle année tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour vous et ceux qui vous sont chers.

Mes pensées accompagnent tous les proches de ceux qui nous ont quittés cette année.

RESEAU D'EAU :

Les travaux en vue de l'amélioration du réseau d'eau du Monteil et de Malpouge se poursuivent et seront achevés prochainement.

Cimetière :

Le portillon côté nord est posé et doit recevoir bientôt les dernières améliorations. Les joints du mur extérieur ont été repris, la porte d'entrée et la croix vont être restaurées et repeintes.

L'étang des Chaux qui a été vidangé à l'automne pour être en conformité avec la réglementation inscrite dans le schéma départemental de la gestion des milieux aquatiques, est en cours de remplissage et il sera prêt dès les beaux jours pour accueillir vacanciers, baigneurs et pêcheurs.

Les gîtes : des travaux de remise à neuf ont été réalisés cet hiver dans les gîtes ruraux et meublés de la commune par nos agents communaux. Fini les papiers peints démodés et place à des colorations modernisées et des aménagements sanitaires notamment plus accessibles à tous.

La future Agence Postale Communale : la réflexion de l'aménagement du local se poursuit, et le tout devrait être opérationnel en début d'été prochain.

Les **travaux de voirie** vont reprendre au printemps.

A **l'Ehpad** nous avons accueilli une nouvelle directrice Mme Rouanet qui remplace Mme Laronde pendant son congé maternité.

Au **Centre d'Habitat** et à **la Résidence du Lierre**, nous avons le plaisir d'accueillir début mars Mme Plas Muriel, nouvelle directrice en remplacement de Mme Dervy Arlette à qui nous souhaitons une bonne et longue retraite.

La **Boucherie** est toujours en cours d'étude pour une reprise et des mises aux normes sont nécessaires ainsi que certains aménagements afin de se conformer aux réglementations.

Pour un suivi de la vie de notre commune je vous invite à vous rendre sur notre **site internet** avec plus de précisions en dernière page de notre bulletin.

SOMMAIRE

L'état-civil	p 4
Les informations communales	p 5 à 7
Les informations intercommunales	p 8 à 10
Les comptes rendus des conseils municipaux	p 11 à 16
Les services dans la commune	p 17 à 19
La paroisse	p 20 à 21
La bibliothèque et les associations de la commune	p 22 à 26
L'école	p 27 à 28
L'office de tourisme	p 29
Le nouveau site de la commune de Sornac	p 30

Etat-Civil

Naissance le 28 novembre à TULLE, de Nathan METADIER, fils de M. Christophe METADIER et de Mme Nadia LAURENT, domiciliés à Malpouge.

Nous présentons nos vœux de bonheur aux nouveaux parents.



Décès le 6 novembre 2014, à Ussel de Madame Alice Auzel, veuve Rebière, domiciliée à Peyroux (Sornac), à l'âge de 89 ans.

Décès le 12 novembre 2014, à Ussel de Monsieur Camille Coste, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 89 ans.

Décès le 23 novembre 2014, à Sornac de Monsieur Fernand Habasque, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 77 ans.

Décès le 10 décembre 2014, à Sornac de Madame Juliette Lamoure, veuve Thomas, domiciliée 2 route de l'étang, à l'âge de 93 ans.

Décès le 12 décembre 2014, à Ussel de Monsieur Christian Leniaud, domicilié aux Tamaris (Sornac), à l'âge de 62 ans.

Décès le 26 janvier 2015, à Ussel de Monsieur Daniel Meyer, domicilié 6 rue du Puy Chabanier, à l'âge de 95 ans.

Décès le 6 février 2015, à Sornac de Monsieur Maurice Gahète, domicilié 1 route de Beaune, à l'âge de 52 ans.

Décès le 14 février 2015, à Sornac de Madame Renée Barrière, veuve Mouiller, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 94 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances



Rectificatif, décès non mentionné dans les précédents bulletins.

Madame Yvette Irion, née Longy est décédée le 16 janvier 2011, à Arengosse (Landes), elle était originaire de Laval.

ANNEE 2014

3 naissances hors de la commune

3 mariages

26 décès (dont 12 hors de la commune)

Infos Communales

DONS

Don de 230 € du Club des Mille Sources pour la caisse de l'école

Don de 25 € anonyme pour le Bulletin communal

LES AÎNES DE LA COMMUNE

En cette fin d'année 2014, 130 personnes ont été concernées par les réjouissances de fin d'année.

Monsieur le Maire et les conseillers ont distribué : 40 colis gourmands pour une personne et 15 colis gourmands pour deux personnes.

Comme chaque année la visite à domicile a été appréciée, elle permet aussi de faire un point sur ce qui peut être amélioré pour les aînés restant à domicile, par exemple le suivi électronique par bracelet ou autre.



39 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente afin de déguster un excellent repas préparé par Nathalie et Hervé Dallet, nos restaurateurs locaux. La décoration de la salle a été très appréciée également.



Pour les aînés résidant à l'Ehpad ce sont 15 colis beauté qui ont été remis aux résidents de Sornac.



Colis gourmand 2 personnes



Colis gourmand 1 personne

Colis beauté Dames

Une crème de jour
Une crème à mains
Un savon doseur
Une savonnette
Une eau de Cologne
Un shampoing
Une crème pour le corps
3 paquets de mouchoirs
Un gel douche

Colis beauté Messieurs

Un baume visage
Un après rasage
Une lotion visage
Une savonnette
Une eau de Cologne
Un shampoing douche
Un déodorant
3 paquets de mouchoirs

INFORMATIONS RELATIVES A LA PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>



Infos Communales

GITES RURAUX ET MEUBLES DE TOURISME COMMUNAUX



MEUBLES DE TOURISME

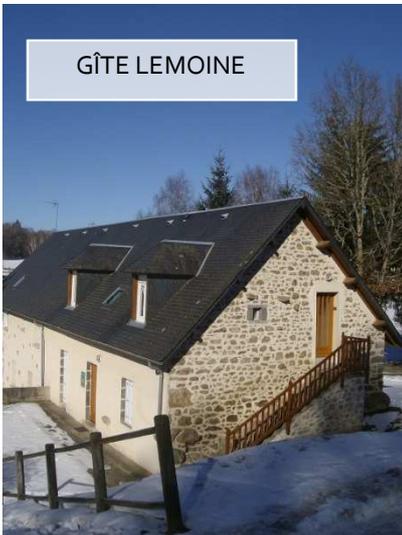
La commune de Sornac a entrepris cette fin d'année un chantier de rénovation des gîtes communaux et meublés de tourisme.

La fréquentation pour l'année 2014 est satisfaisante et les réservations pour l'année 2015 se présentent encourageantes dans le contexte économique actuel.

La commune vient d'inscrire deux gîtes ruraux pour la journée portes ouvertes organisée le samedi 28 mars 2015 par les Gîtes de France, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de leur existence.

Vous pouvez découvrir l'ensemble des gîtes ruraux Lemoine et les trois meublés de tourisme situés au camping en parcourant le site de la mairie : sornac19.wix.com/sornac

Les gîtes 1, 2, 4 et 5 ont été repeints par Monsieur Jérôme Metadier en charge des travaux d'entretien et de rénovation des gites et meublés. Il a introduit de nouvelles tendances colorées dans ces espaces qui deviennent aujourd'hui la vitrine de l'accueil locatif.



GÎTE LEMOINE

Des couleurs éclatantes et une nouvelle décoration réalisée par Madame Agnès Boussignac responsable de l'entretien et du suivi des gites et meublés seront les atouts phare de notre saison 2015.

Le gîte 5 vient de faire lui aussi peau neuve. Les personnes à mobilité réduite vont trouver dans ce gîte un accueil facilitant leurs déplacements. Des rampes d'accès cimentées, une salle d'eau et des toilettes accessibles en fauteuil roulant ou avec une assistance (déambulateur, cannes).



Anisé pour le gîte 2

En 2014 tous les gîtes et meublés ont été équipés d'une télévision et cela a rajouté une note appréciable pour de nombreux vacanciers.

ENVIRONNEMENT

Il est rappelé que le dépôt de déchets verts : tontes, taille et jardinage sont à déposer sur le site dédié sur la route du mont La Pinte après le carrefour de Chateix sur la droite.

Les dépôts sauvages constatés aux abords du plan d'eau et des containers dans la commune sont interdits.



Un peu de civisme également autour des emplacements de tris sélectifs ; trop de déchets sont déposés par terre par des habitants indéclicats.



Association France PARRAINAGES



Grandir ensemble, ici et là-bas

France Parrainages - partenaire de l'Association des Maires de la Corrèze se mobilise depuis 1947, en faveur des enfants qui vivent des situations sociales, affectives et économiques difficiles, mettant en jeu leur avenir.

COMMENT ?

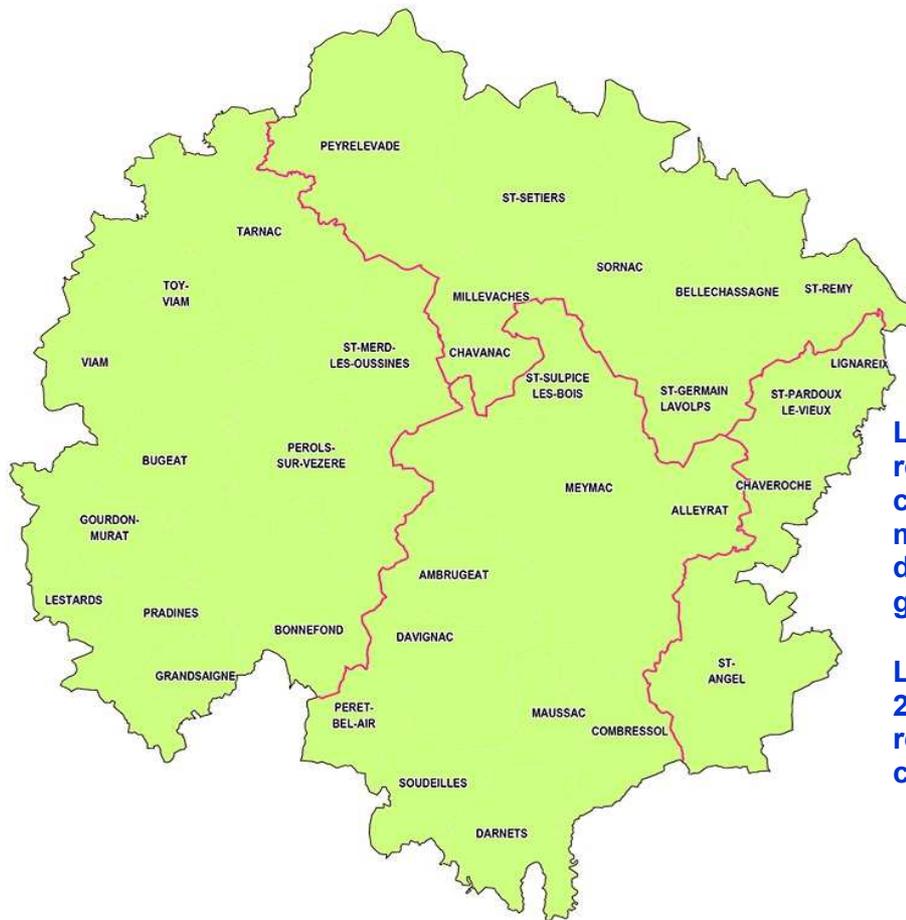
En organisant pour eux des parrainages qui les aident à grandir et à améliorer leurs conditions de vie.

PARCE QUE de plus en plus d'enfants vivent aujourd'hui des situations difficiles : agissez vous aussi, parrainez un de ces enfants et rejoignez notre réseau de parrains et marraines corréziens déjà investis !

De la documentation est aussi disponible dans votre mairie.

France Parrainage - 23 place V. Hugo - 94270 Le Kremlin Bicêtre
Mail : siege@france-parrainages.org

Infos Communales



Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

DETECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Sur Service-public.fr



Infos Inter Communales Para-Médicales



SSIAD Bugeat-Meymac-Sornac

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D) est destiné à dispenser des prestations de soins, prescrites par un médecin, dans le but de permettre à des personnes dépendantes de rester chez elles, si tel est leur choix, et cela dans le cadre d'un plan d'aide personnalisé, qui peut mettre en œuvre d'autres intervenants professionnels et familiaux à domicile.

Son objectif est de s'intégrer au mieux au sein de l'accompagnement individuel de chaque personne prise en charge de façon à répondre à ses besoins de façon cohérente et optimale. Pour cela, il est souhaitable que s'instaure entre les soignants, les personnes prises en charge et leur entourage, un climat de confiance et de respect mutuel.

Dans cet objectif un règlement fixe les règles de fonctionnement du SSIAD et précise les droits et obligations de chacun. Il est élaboré pour une durée minimale de cinq ans.

Information et Renseignements

SSIAD - Sente de la Prairie - 19250 MEYMAC - Tél 05.55.95.15.36

KINÉSITHÉRAPIE À DOMICILE

Les cabinets de kinésithérapie aux alentours de Sornac peuvent répondre à vos besoins à domicile et continuer à vous accompagner en cas de placement en hébergement.



Cabinet Meymac : Maison Médicale, 6 bd Roussillon 19250 Meymac, tél 05 55 95 32 72

Cabinets Ussel :

Vergne Marie-Paule, 10 imp. Vergnotte, 19200 Ussel - Tél 05.55.72.57.48

Nicolle François, 8 rue Cazaud, 19200 Ussel - Tél 05 55 72 15 85

Nicolle Benoît, Bd Clémenceau, 19200 Ussel - Tél 05 55 96 24 35

Suze Didier, 5 rue Pasteur, 19200 Ussel - Tél 05 55 72 94 32

Oancea Crinisor, 30 rue Sarsonnet 19200 Ussel - Tél 05.55.72.64.35

Paramédicale d'Ussel, 17 bis Bd Goudounèche 19200 Ussel - Tél 05 55 72 25 99

Cabinet Bugeat : Boinet Laurent, La Croix Moude, 19170 Bugeat - Tél 05 55 95 45 21



MEDECIN GENERALISTE

Dr TIGANUS - 12 Grande Rue - SORNAC

Tél : 05.55.94.62.43

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h30 et Samedi de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi à partir de 18h30 avec rendez-vous.

SOINS INFIRMIERS

Mme Masson, Mme Rispal

2 Chemin de Reyssac
19290 SORNAC



Laisser un message sur le répondeur au

05 55 94 40 40

les infirmières reprendront contact avec vous au plus vite.

N'oubliez pas de donner vos coordonnées nom, adresse et téléphone.

PHARMACIE

Mme Rives - 2 grande rue - 19290 Sornac
Tél : **05 55 95 24 37**

Horaires : lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30

Le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h30

Le samedi matin de 9h à 12h30



Infos Inter Communales

L'école de Sornac joue cette année la carte de la musique ! Après avoir bénéficié en mai et juin de cours à la danse, 69 élèves vont s'initier à la musique jazz grâce aux interventions musicales assurées gratuitement par l'École Intercommunale de Musique et de Danse de Haute-Corrèze. Les 3 classes de l'école sont concernées par ce beau projet : classes de maternelle de Nicolas Gourdeau, CP-CE1-CE2 d'Hélène Sony et CM1-CM2 d'Hélène Gourdeau.

Dès les premières séances, Sophie Le Bouteiller, professeur de musique spécialisée en Intervention en milieu scolaire, a entraîné les enfants vers les thèmes musicaux en lien avec le jazz. L'occasion pour les enfants de découvrir avec bonheur la musique de Django Reinhardt et d'Ella Fitzgerald par exemple. L'imprégnation dans l'univers du jazz se poursuivra chaque semaine, 45 minutes par classe, tout au long de l'année. Ce travail est mené en relation étroite avec les enseignants, tant dans la conduite des séances que dans l'exploitation en classe.



D'autre part, l'École Intercommunale de Musique et de Danse de Haute-Corrèze propose depuis janvier 2015 des cours de danse. Le professeur diplômée d'Etat en danse jazz, Marion Evesque, assure les cours les mardis soirs à la Maison du Département :

- Initiation à la danse (4-6 ans) : 16h30-17h30
- Jazz enfants (7-12ans) : 17h30-18h30



Les enfants sont ravis de cette nouvelle activité et pourront participer le samedi 27 juin au spectacle de danse qui sera organisé avec les élèves ussellois.

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse de Haute-Corrèze étant présente sur toute la Haute-Corrèze avec ses 6 antennes*, les cours de musique ont également repris à Bugeat : musiques traditionnelles le mardi, piano, formation musicale et guitare classique le samedi après-midi. Les musiciens, traditionnels et musiques actuelles, se sont déjà produits sur la scène du Foyer Rural samedi 6 décembre pour soutenir le Téléthon.

Les activités de l'Ecole de Musique et de Danse, cours de musique et interventions en milieu scolaire sur les communes de Bugeat et de Sornac sont possibles grâce aux soutiens financiers du Conseil Général et de la Communauté de communes de Millevaches au cœur pour les élèves enfants.

*6 antennes : Ussel, Bugeat, Sornac, Bort-les-Orgues, Meymac et Neuvic

Dès l'âge de 4 ans, cours de musique (16 instruments proposés) et cours de danse (classique, jazz). Cours pour adultes, nombreux ensembles.

Renseignements et inscriptions :

École Intercommunale de Musique et de Danse de Haute-Corrèze, 3 rue Sénéchal 19200 USSEL

Site : www.eimhc.fr Mail : eimhc@orange.fr Tél : 05 55 72 39 80

TOURISME



La date de la Fête des Sources est arrêtée au week-end des 9-10 mai. Le thème central sera les sources de la Vienne avec l'inauguration du sentier d'interprétation.

**SALAT Gilbert
COM'COM ST MERD LES OUSSINES
Tél : 05 55 46 06 31**

Les activités du centre d'animation « Millevaches au Coeur »

De janvier à juin 2015



Activités de découverte tout âge à faire en famille, entre amis, seul, en couple...

14H00

Mercredi 11 février
Atelier crêpes et goûter convivial
À la maison du département

14H00

Mercredi 20 mai
Atelier artistique
Réalisation d'une fresque
collective au foyer rural.

14H00

Mercredi 11 mars
Atelier brico/déco à
L'Ehpad

11H30

Mercredi 17 Juin
Pique-nique et pêche
à l'étang des Chaux à Sornac

14H00

Mercredi 08 avril
Atelier jardinage à la
salle du club des Mille
Sources

Tarif:

Adhésion annuelle individuelle 10€
Adhésion annuelle familiale 15€
Activités gratuites après adhésion



Contact:

Cécile Bayle Centre d'Animation « Millevaches au Coeur »
09 61 32 78 59 ou cb@millevachesaucoeur.com
Isabelle Guerouaf: du Réseau Bavard'âge: 05 55 96 02 58



Conseils Municipaux

Les décisions des conseils municipaux sont résumées dans les pages qui suivent.

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2014 A 20H

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, VEYRES, MARLEIX, Mme MASSON, M. MAUPIN, Mmes CISTERNE, CHAUSSADE, M. DUTHEIL, Mme WILHEMS, MM. GAUDONNEIX, DESHOUILLERES, CISTERNE.

EXCUSÉ : M. BORDET.

Communauté de communes Bugeat-Sornac : Versement du fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le reversement du fonds à la communauté de communes à compter de la rentrée 2014-2015 considérant le transfert de la compétence périscolaire depuis le 1^{er} septembre 2014, et considérant la délibération du conseil communautaire du 17 octobre 2014 sollicitant le reversement de ce fonds. Mis en place par l'Etat pour inciter et aider à mettre en œuvre la réforme dès la rentrée 2013 (*enseignements répartis sur neuf demi-journées hebdomadaires*) et notamment, à organiser des activités périscolaires assurant la prise en charge des élèves au minimum jusqu'à l'heure de fin de classe antérieure à la réforme, le fonds perçu au titre de la 1^{ère} année 2013/2014 s'est élevé à 5310 €.

Régularisation emprise de la voie communale d'Eyragne

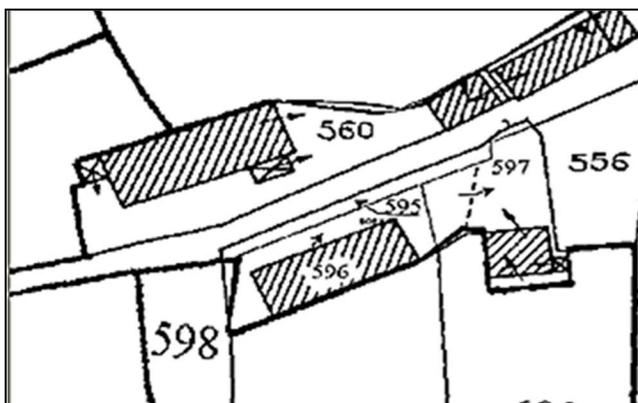
Considérant l'empiètement de la voie communale sur une bande de terrain longeant la voirie et l'enclavement de deux propriétés riveraines, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n°595 au prix d'un euro, et son intégration au domaine public de la voirie, avec prise en charge des frais de notaire afférents.

Demande de subvention départementale pour des travaux au gymnase : réfection de la toiture et des pignons

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le devis présenté par la MENUISERIE BOIVERT -19290 SAINT SETIERS, pour un montant de 43 287,44 € HT avec demande d'une subvention à hauteur de 25% du coût HT au titre des travaux de réhabilitation d'équipements sportifs.

Budget principal / Décision modificative n°5 : réfection des pignons du gymnase

Le conseil municipal a approuvé l'inscription de crédits supplémentaires à hauteur de 28 000 € pour ces travaux. La constatation de recettes supérieures aux prévisions budgétaires (notamment les revenus des immeubles et redevances du camping) et le chapitre *dépenses imprévues* ont permis cette augmentation de crédits.



Budget Eau et Assainissement / Décision modificative n°2 : Amélioration de la qualité de l'eau sur les UDI (unité de distribution d'eau potable) de Malpouge et du Bourg (Le Monteil)/ Travaux de renforcement UDI du Bourg (Le Monteil) Regroupement d'opérations budgétaires et constatation subvention Agence de l'Eau Adour Garonne

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le regroupement des opérations n°53 Réseau d'eau du Monteil et 60 Désinfection Réservoir Malpouge, considérant la mise en œuvre d'une consultation commune des entreprises. Ont également été constatés 6 655 € de subvention attribuée le 29 septembre 2014 par l'Agence de l'eau pour la mise en conformité des deux UDI précitées.

TARIFS COMMUNAUX

Cantine scolaire 2015: Le conseil municipal, à l'unanimité a décidé de fixer les nouveaux tarifs adultes et enfants à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit : **4.84 € pour les adultes, 2.32 € pour les enfants**. *Variation Inflation Indice des prix « repas dans un restaurant scolaire ou universitaire » de 2012 à 2013: +1.70 %*

 *Hausse tarif : +0.87 % (enfants) + 1.04 % (adultes)*

Tarifs Camping 2015: Le conseil municipal, a décidé, à l'unanimité, de fixer les redevances à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

Conseils Municipaux

TARIFS A LA NUITEE	
Redevances de base	3,10 €
Redevance campeur (réduite de moitié pour les enfants de moins de 7 ans) :	
Redevance emplacement y compris véhicule :	2,80 €
Redevances accessoires	
Electricité	3,80 €
Garage mort ↳ hors saison (du 01/09 au 30/06)	3,10 € 1.87 €
Machine à laver par lavage :	3,45 €

Inflation Indice des prix « services d'hébergement, terrain de camping » variation de 2012 à 2013: + 2.8 %
Hausse tarif : entre 2.75 et 3.70 %

Gîtes ruraux et gîtes du camping 2016 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs de location à compter du 1^{er} janvier 2016 de la façon suivante:

	F 3	F 5 (deux gîtes)	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5
Prise en Charge	27,30 €	39,80 €	41,20 €	37,30 €	27,30 €	42,20 €	28,70 €
Jour Basse saison	20,00 €	24,90 €	33,60 €	29,90 €	20,00 €	36,10 €	24,90 €
Jour Haute saison	31,20 €	43,60 €	52,40 €	48,60 €	29,90 €	53,60 €	37,30 €
Semaine Basse saison	140,00 €	174,30 €	235,20 €	209,30 €	140,00 €	252,70 €	174,30 €
Semaine Haute saison	218,40 €	305,20 €	366,80 €	340,20 €	209,30 €	375,20 €	261,10 €

Inflation Indice des prix « loyers des résidences et gîtes ruraux » variation de 2012 à 2013: + 3.3 %

↳ Hausse tarifs gîtes : entre 4.91 et 5.26 %

Eau 2015

Prix moyen de l'eau potable à Sornac suivant tarifs 2014 : Base de calcul agence de l'eau adour garonne : Famille de 3 personnes consommant 120 m3 avec eau, assainissement et redevances de l'agence de l'eau (reversées)

	Tarifs 2014	Quantité	TOTAL	Décomposition agence de l'eau	Le m3 Sornac 2014	Le m3 bassin adour 2010 hors TVA	
Abonnement eau	74,00 €	1	74,00 €	191,60 €	1,60 €	1,53 €	Eau potable
Prix m3 d'eau	0,98 €	120	117,60 €				
abonnement assainissement	42,25 €	1	42,25 €	111,13 €	0,93 €	1,73 €	Assainissement
Prix m3 assainissement	0,574 €	120	68,88 €				
Redevance pollution	0,305 €	120	36,60 €	64,20 €	0,54 €	0,42 €	Redevances agence
Redevance modernisation réseaux de collecte	0,23 €	120	27,60 €				
TOTAL			366,93 €	366,93 €	3,06 €	3,68 €	

Prix moyen 2010 Corrèze 4,33 € le m3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer la redevance ainsi qu'il suit :

Conseils Municipaux

	Part fixe	m ³
abonnés domestiques	75.50 €	1 €
abonnés non domestiques	113 €	

Inflation Indice des prix « distribution d'eau »
variation de 2012 à 2013: + 2,2 %

☞ Hausse tarifs : entre 2.04 et 2.26 %

Assainissement 2015 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer la redevance d'assainissement collectif 2015 ainsi qu'il suit :

	Part fixe	m ³
abonnés domestiques	43.50 €	0.591 €
abonnés non domestiques	66 €	

Inflation Indice des prix « Assainissement »
variation de 2012 à 2013: + 1 %

☞ Hausse tarifs : entre 2.96 et 3.12 %

Forfaits branchement d'un abonné aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées et modifications 2015 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à compter du 1^{er} janvier 2015 les tarifs comme suit :

		Ouverture ou fermeture d'une vanne	27,50 €
Branchement au réseau d'eau potable	677,75 €	Branchement au réseau d'eaux usées	426,50 €
Remplacement d'un compteur en cas de gel	147,25 €	Branchements simultanés aux 2 réseaux dans la même tranchée	823,50 €
Fermeture d'une concession	141,50 €	Déplacement d'un compteur d'eau potable	142,75 €

☞ Hausse tarifs prestations « eau »: entre 1,96 et 2,26 %, Hausse tarifs prestations « assainissement » : 3.02 %

Salle Polyvalente Tarifs 2015 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015 de la façon suivante :

associations dont le siège est à SORNAC :	particuliers résidant à SORNAC :	particuliers ou associations extérieurs à SORNAC :
Salle seule GRATUITE	Salle seule 103,50 €	Salle seule 205,75 €
Cuisine 36,00 €	Cuisine 36,00 €	Cuisine 48,50 €
Vaisselle 68,50 €	Vaisselle 68,50 €	Vaisselle 94,50 €

L'électricité sera facturée au tarif E.D.F. en vigueur au moment de la location. La vaisselle ne sera louée qu'aux personnes qui louent la salle polyvalente et ne pourra qu'être utilisée sur place.

☞ Hausse tarifs salle polyvalente : entre 0.7 et 1.10 %

Prestations funéraires 2015 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

Ouverture et fermeture d'un caveau simple sans pierre tombale horizontale à déplacer	70,75 €	Inhumation	47,75 €
Creusement d'une fosse avec remblais		Transfert du dépositoire à un caveau ou d'un caveau à un autre	
- pour 1 cercueil	82,00 €	Exhumation réduction	47,75 €
- pour 2 cercueils	118,25 €	◆ 1 ^{er} corps	91,75 €
- pour un ossuaire ou une urne	39,75 €	◆ 2 ^{ème} corps	70,75 €
		Ossuaire	156,00 €

Inflation Indice des prix « services funéraires » variation de 2012 à 2013: + 2.1 %

☞ Hausse tarifs : entre 1.86 et 2.17 %

Concessions cimetière 2015 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à compter du 1^{er} janvier 2015, le prix de la concession de 6.25m² à 180.50 € et le prix de la concession de 3.75 m² à 107,75 €. Les concessions sont perpétuelles.

☞ Hausse tarifs : entre 1.97 et 2,12 %

Conseils Municipaux

Columbarium 2015 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

 Hausse tarifs :
entre 1,96 et 2,1 %

concession de 15 ans renouvelable	260,00 €
concession de 30 ans renouvelable	468,00 €
ouverture et fermeture de case du columbarium	36.50 €
dispersion des cendres au jardin du souvenir	

A partir du point suivant la séance s'est poursuivie à huis clos.

Créances irrécouvrables/Budget Station-service : Le conseil municipal, à l'unanimité, considérant les motifs d'irrécouvrabilité exposés (liquidation judiciaire, erreur modique de paiement), sur proposition de M. le Trésorier, a approuvé l'admission en non-valeur de titres (émis en 2014) pour un montant de 272.92 €. *L'admission en non-valeur de créances intervient lorsque malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, le trésorier ne peut en obtenir le recouvrement. Cette procédure constitue un seul apurement comptable qui permet toujours l'exercice des poursuites et n'éteint pas la dette du redevable (recouvrement possible si le débiteur revient à meilleure fortune).*

Budget station-service / Décision modificative n°1 : Créances irrécouvrables : Le conseil municipal, a approuvé l'inscription des 273 € de crédits requis. Le chapitre *dépenses imprévues* a permis cette augmentation de crédits.

Créances irrécouvrables /Budget principal : Le conseil municipal, à l'unanimité, considérant les motifs d'irrécouvrabilité exposés (créances prescrites, liquidation judiciaire, erreurs modiques de paiement, insolvabilités, créances d'un montant inférieur aux frais de poursuites), et sur proposition de M. le Trésorier a approuvé l'admission en non-valeur de titres (émis entre 2007 et 2014) de loyers, cantine, pour un montant de 7035.97 €.

Budget principal / Décision modificative n°6 : Créances irrécouvrables : Le conseil municipal, a approuvé l'inscription des 7050 € de crédits requis, le chapitre *dépenses imprévues* a permis cette augmentation de crédits.

Créances irrécouvrables /Budget Eau et assainissement : Le conseil municipal, à l'unanimité, considérant les motifs d'irrécouvrabilité exposés (créances prescrites, liquidations judiciaires, erreurs modiques de paiement, insolvabilités), et sur proposition de M. le Trésorier, a approuvé l'admission en non-valeur de titres de facturation d'eau (émis entre 2006 et 2014) pour un montant de 5 334,93 €.

Budget Eau Assainissement/ Décision modificative n°1: Créances irrécouvrables : Le conseil municipal, a approuvé l'inscription des 5340 € de crédits requis. Le chapitre *dépenses imprévues* et la constatation de dépenses inférieures aux prévisions en matière de locations en vue de réparations, ont permis cette augmentation de crédits.

Au cours du débat portant sur la suite à donner aux impayés, M. le Maire a rappelé que le tarif de cantine scolaire était de 2.32 € par repas, soit un prix accessible et qu'il n'était pas question d'exclure physiquement un enfant de la cantine scolaire sans lui servir de repas mais de notifier aux parents un délai au-delà duquel sans démarches envers la mairie, ils ne pourront plus inscrire leur enfant à la cantine. Le principe même de fin d'accès aux services en cas d'impayés suivant des modalités à préciser a été soumis au vote. Concernant le principe de coupure d'eau en cas d'impayés se sont déclarées contres Mmes Masson et Wilhems. Concernant le principe de notification de fin d'accès au service de cantine scolaire, se sont déclarées contres Mmes Chaussade, Masson et Wilhems. Se sont abstenus MM. Gaudonneix et Metadier.

Le principe de coupure d'eau figurant au règlement du service communal de l'eau ne sera pas applicable suivant information vérifiée après la présente séance, en effet selon le décret n°2014-274 du 27 février 2014, dans les résidences principales, les distributeurs d'eau ne peuvent procéder à l'interruption de fourniture d'eau tout au long de l'année, qu'il s'agisse ou non (depuis ce changement législatif) de personnes en difficultés. Des questions écrites au gouvernement et une proposition d'amendement ont été formulées depuis, cependant, dans la rédaction actuelle du cadre réglementaire, toute coupure d'eau dans une résidence principale en raison de facture impayée est dépourvue de fondement légal. Les coupures sont ainsi exclues dans la majorité des cas d'impayés abordés dans le débat.

A F F A I R E S D I V E R S E S

Conseils Municipaux

Cantine scolaire : recrutement d'un contractuel pour accroissement temporaire d'activité : Considérant un nombre d'enfants de petite section maternelle accueillis à la cantine plus important cette année, le conseil municipal a approuvé le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe du 24 novembre 2014 au vendredi 3 juillet 2015 inclus, pour aider aux deux services de la cantine scolaire entre 12h et 13h30, à raison de 6 heures par semaine scolaire. (*La rémunération de l'agent est calculée par référence à l'indice brut 330*).

SEANCE DU 30 DECEMBRE 2014 A 19H

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, MARLEIX, BORDET, MAUPIN, Mmes CISTERNE, CHAUSSADE, WILHEMS, MM. DESHOULLERES, CISTERNE.
EXCUSÉS : MM. VEYRES (pouvoir à M. LOGE), DUTHEIL (pouvoir à M. MARLEIX), GAUDONNEIX (pouvoir à Mme CHASSAING).

Dépenses d'investissement avant le vote du budget : Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif de 2015, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2014 comme suit :

	Montant autorisé avant le vote du budget primitif 2015
Budget principal	273 487,46 €
Budget de l'eau et de l'assainissement	126 690,50 €

L'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de retenir la proposition de Groupama pour la couverture des risques statutaires (*décès/maternité/paternité/adoption/maladie ordinaire/longue maladie/ maladie de longue durée/ accident de service/ maladie imputable au service*) du personnel CNRACL (*Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales*, titulaires + de 28 heures hebdomadaires). Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2015 au taux de 5.40 % pour une durée de 3 ans.

Centre de Gestion de la Corrèze : adhésion à la prestation Paie et au service de médecine préventive : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé à compter du 1^{er} janvier 2015 la signature d'une convention en vue de l'élaboration des bulletins de paies et de l'établissement de la déclaration annuelle des données sociales (*formalité concernant les rémunérations perçues par les agents*). Le coût du service s'établit mensuellement à 9.50 € le bulletin. *Sur la base du nombre de bulletins 2013 le coût de la prestation serait de 2052 € pour l'année.*

Les collectivités territoriales doivent disposer pour leurs agents titulaires ou non, d'un service de médecine préventive. Elles peuvent soit créer leur propre service, soit adhérer à un service inter entreprise ou intercommunal, soit adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion, solution adoptée par la quasi-totalité des collectivités du département. En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée d'un an reconductible tacitement (durée maximale de 3 ans).

Filière administrative : rémunération d'heures complémentaires : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'étendre à la filière administrative, pour des tâches ponctuelles (comptabilité, archivage etc.) liées au service gîtes/communication, la possibilité de rémunérer des heures complémentaires (*réalisées par un agent à temps non complet en dessous du seuil des 35 heures*). *Cette disposition avait été approuvée pour la filière technique par délibération du 7 décembre 2006.*

Budget Terrains à bâtir / Décision modificative n°1: frais de dossier de l'emprunt 2014 : Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé l'inscription de 280 € de crédits pour les frais de dossier du contrat souscrit pour l'aménagement des terrains. Les crédits pour imprévus de travaux non utilisés ont permis ce virement de crédits.

Budget Principal/ Décision modificative n°7 : travaux d'aménagement gîte n°5 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'inscription de 8700 € de crédits pour faciliter les déplacements de personnes à mobilité réduite dans ce gîte. L'encaissement de la taxe additionnelle aux droits de mutation d'un montant supérieur aux prévisions budgétaires a permis cette augmentation de crédits.

Conseils Municipaux

Budget Eau assainissement / Décision modificative n°3 : frais de dossier de l'emprunt 2014 : Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé l'inscription de 60 € de crédits pour les frais de dossier du contrat souscrit pour les travaux d'alimentation en eau potable au Monteil et à Malpouge. Les crédits non utilisés pour la maintenance ont permis ce virement de crédits.

Budget Eau assainissement / Décision modificative n°4 : constatation subventions Amélioration de la qualité de l'eau et renforcement de réseau au Monteil et à Malpouge : Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé la constatation en recettes de 9698 € de subventions départementales.

Collège Voltaire : demande de participation pour séjour citoyenneté : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'attribution d'une aide à hauteur de 90 € versée au Collège Voltaire en vue du séjour à Paris d'un élève de Sornac les 24, 25 et 26 mars prochain. Sont prévues les visites de l'assemblée nationale, du Palais de l'Élysée et des principaux monuments de Paris dans le cadre d'un projet centré sur la citoyenneté et l'ouverture culturelle.

Demande de subvention départementale : création de WC ouverts au public : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet de création de toilettes ouvertes au public dans le bâtiment du club des mille sources, estimé selon le devis établi par M. Claveyrolat, architecte, à 26 299 € HT soit 31 558,80 € TTC (maîtrise d'œuvre, travaux), et sollicité au titre des « autres équipements communaux » pour les communes de moins de 2 000 habitants, une subvention à hauteur de 30 % du coût HT (*taux maximum de 25 % basé sur le taux de la commune pour la dotation d'équipement des territoires ruraux, et 5 % de bonification du nouveau dispositif « solidarité et équité territoriale »*).

Accessibilité de la Poste / Demande de subvention : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le dépôt d'une demande de subvention à hauteur de 30 % du coût HT au titre des aménagements pour l'accessibilité (*taux maximum de 25 % basé sur le taux de la commune pour la dotation d'équipement des territoires ruraux, et 5 % de bonification du nouveau dispositif « solidarité et équité territoriale »*). Cette demande fait suite à l'approbation le 12 juin 2014 du projet (mise en place d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite), et à l'approbation le 29 septembre 2014 de conclusion d'une convention avec la Poste en vue de l'ouverture d'une agence postale communale (ce dispositif d'aide supposant l'absence de perception de loyer).

A F F A I R E S D I V E R S E S

Programme de voirie 2015 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la signature par le Maire, avant le vote du budget, du marché de travaux correspondant dans la limite des montants estimatifs suivants (la délégation du conseil municipal au Maire en matière de marchés publics en procédure adaptée s'appliquant « lorsque les crédits sont inscrits au budget ») :

Tranche ferme de la consultation pour un coût prévisionnel (travaux, maîtrise d'œuvre et divers/imprévus) de 163 359,94 € TTC	Option suivant résultat de l'ouverture des plis, dans la limite du montant estimatif de la tranche ferme pour un coût prévisionnel (travaux, maîtrise d'œuvre et divers/imprévus) de 43 868,14 € TTC
Renforcement de voies communales : n°9 au Monteil en enrobé à chaud, Combret, Allée du puy Chabaniou, patte d'oie Champ de la Croix en enrobé à chaud, Allée des bouleaux, accès caserne des pompiers, chemin rural Moulin de Peyroux 590 ml 1 ^{ère} partie. Pose de caniveaux Chemin des Rieux Entretien : voies communales de la Bataillère, Chateix, Beaune, chemin des barrières, chemin du Verdier	Renforcement CR Moulin de Peyroux 590 ml 2 ^{ème} partie

VC n°9 le Monteil / VC de Combret : Demande de subvention au titre de la dotation pour la voirie communale 2014/2019 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la demande d'une subvention à hauteur de 30 % (plafond annuel) de la dotation allouée à la commune pour la période (total de la dotation : 39 297 €) en vue du renforcement des voies communales précitées.

Nos Services



INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DU CANTON DE SORNAC

Les coordonnées téléphoniques de votre instance ont changé, veuillez désormais composer le **05 55 96 02 58**



Atelier secourisme

LES GESTES QUI SAUVENT

L'Instance de Coordination de l'Autonomie souhaiterait organiser un atelier premiers-secours durant le premier semestre 2015. Cet atelier animé par un pompier formateur se déroulerait sur 4 séances de deux heures à la maison du département à Sornac.

Thèmes abordés : alerter, assurer la protection de la victime, réagir face à une personne inconsciente, réagir face à une personne qui ne respire plus, utilisation d'un défibrillateur automatique, ...

Cet atelier sera réalisable si 10 inscriptions minimum. Ouvert aux personnes de plus de 55 ans.

Tarif : 45 à 60 € (L'instance financerait une partie du coût)

Atelier esthétique

En partenariat avec Sandrine CHAVEROCHE, esthéticienne à domicile, l'instance vous propose un atelier esthétique tous les mois (à la maison du département) avec au choix : soins du visage (épilation, massage, maquillage, ...) et/ou des soins des mains (massage, manucure). Calendrier :

- Mardi 17 février, - Mardi 17 mars,
- Mardi 14 avril, - Mardi 19 mai.

Inscriptions auprès d'Isabelle GUEROUAF, ICA Canton de Sornac au **05 55 96 02 58**



40^{ème} anniversaire des Tamaris MAS FO FAM de Sornac



Le vendredi 28 novembre 2014 les Tamaris MAS FO FAM ont fêté leur 40^{ème} anniversaire d'existence.

C'est en effet en 1974 que fut créé l'institut médico éducatif de Sornac qui accueille 96 enfants issus principalement de la ville de Paris mais aussi de toute la France.



En 1980 et en 1982, l'établissement se transforma en foyer occupationnel puis en maison d'accueil spécialisée pour répondre à l'évolution de l'âge et des caractéristiques des jeunes accueillis. Certains sont toujours présents dans l'établissement encore aujourd'hui.

Dans les années 90, bien avant la promulgation de la loi du 2 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les pratiques d'accompagnement évoluent, les projets personnalisés font leur apparition dans un souci de répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies.

C'est d'ailleurs en 1993 que les établissements de Sornac, sous l'impulsion de leur directrice de l'époque furent baptisés « les Tamaris ».

Dans la continuité de l'individualisation des accompagnements, de nouveaux projets virent le jour :

- ◆ les Trémouillères en 1992 que l'on a appelé pendant longtemps la ferme du Malaurent qui a pour vocation de proposer un lieu de vie à la fois contenant, loin de l'effervescence des pavillons du site principal avec pour supports principaux l'entretien de l'environnement extérieur et les animaux,
- ◆ les Lilas, en 2000, un service alternatif spécialisé, qui permet à des personnes qui n'ont pas besoin d'une prise en charge classique en foyer occupationnel et qui manquent encore de confiance en soi et d'autonomie pour vivre seuls, de se préparer à une vie ailleurs dans les meilleures conditions,
- ◆ des places d'accueil de jour et des places d'accueil d'urgence, en 2001, au foyer occupationnel pour répondre à de nouveaux besoins au niveau départemental,
- ◆ le déplacement de la maison d'accueil spécialisée dans un bâtiment neuf en 2004,
- ◆ enfin les Buddleias, en 2009, un foyer d'accueil spécialisé, afin de proposer à des résidents qui vieillissent un lieu d'accueil qui respecte leur rythme et leurs besoins, notamment en termes de soins et d'activités adaptées à leurs envies.

Le 40^{ème} anniversaire des Tamaris MAS FO FAM a été l'occasion pour tous ceux qui concourent à l'accompagnement des personnes accueillies, professionnels des établissements, professionnels partenaires, élus et parents de se retrouver et de partager une soirée conviviale appréciée de tous.

Nos Services

Maison du Département de Sornac

1 rue de la République

Tél 05.55.96.96.00 maisondepartementsornac@cq19.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi 8H 12H30 13H30 17H fermeture à 16H le vendredi

Un espace multimédia vous permet, après inscription, de consulter gratuitement internet. Vous avez également accès à un traitement de texte et un tableur pour la mise en page de vos documents. Une impression est possible dans la limite de 20 pages (au delà de cette limite, l'utilisateur devra fournir du papier).

Des salles de réunion sont à disposition pour faciliter les échanges économiques, associatifs et culturels. Afin d'améliorer l'acoustique des deux salles, des travaux ont été effectués. Pour une réservation, adressez-vous à l'animatrice du site.

Service photocopie/fax/scanner : Les photocopies de documents administratifs uniquement - service gratuit dans la limite de 10 exemplaires (au delà de ce nombre, l'agent d'accueil demandera à l'utilisateur de fournir du papier). Vous pouvez envoyer gratuitement fax et scans.

Les rencontres avec les partenaires

Sur rdv	Chaque semaine			A l'année
Relais Emploi Service	mardi après midi	jeudi	vendredi	Instance de Coordination de l'Autonomie
ADIL	Assistante Sociale 13H30 16H Uniquement sur rdv au 05.55.95.26.70	Centre social de la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac		Office de Tourisme du canton de Sornac
ADAPAC		Trésorerie		
Mission				

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Caroline MALAQUIS – Tél 05.55.96.96.00

LE CENTRE DE SECOURS

Le corps des sapeurs pompiers du centre de secours de Sornac a fêté la Saint Barbe en fin d'année, juste avant le passage du Père Noël pour les enfants des sapeurs pompiers.

Une présentation des vœux a également été organisée avec le conseil municipal de Sornac en ce début d'année.

Dans les mots encourageants adressés aux sapeurs pompiers bénévoles de la commune par le Maire Jean-François Loge et le Chef de Centre Michel Broc, des remerciements ont été également présentés aux personnalités, chefs de service et responsables d'associations de la commune.

Le dévouement au service des concitoyens est exemplaire, les employés communaux assurent également avec compétence leurs missions au service de la population.



Monsieur Michel Broc encourage et remercie ses personnels pour leur disponibilité et leur motivation et il souhaiterait que de nouveaux volontaires viennent renforcer les effectifs.

Nos Services

EHPAD



L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Sornac (EHPAD) est un établissement public géré par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SORNAC (CCAS) qui décide de la politique générale de l'établissement et par un directeur qui met en œuvre cette politique, assure la gestion quotidienne de la structure, et garantit la qualité des prises en soins de nos aînés.

L'EHPAD de Sornac accueille 60 résidents dont 8 en unité pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Il vise à proposer un service adapté aux besoins de chacun, et parce que chaque résident est unique, l'équipe s'efforce de personnaliser au mieux cet accompagnement.



Doté d'une salle de kinésithérapie équipée, d'un salon de coiffure les résidents de l'EHPAD peuvent bénéficier de prestations diverses dispensées par des professionnels de leur choix.

Des animations sont proposées quotidiennement aux résidents pour les divertir mais aussi pour les stimuler de diverses manières.

Le service administratif se tient à la disposition du résident et des familles pour tout renseignement.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30.



Afin de développer les animations proposées aux résidents, tous les dons de jeux de sociétés ou divers autres jeux et matériaux de travaux manuels sont les bienvenus, vous pouvez venir les apporter à l'accueil durant les heures d'ouverture.

GOÛTER DE NOËL A L'EHPAD DE SORNAC

Le 14 décembre dernier a eu lieu le goûter de Noël de l'EHPAD de SORNAC.

Lors de cet après-midi chaleureux et convivial les Compagnons de la Joie au Village ont animé les convives avec leurs danses d'antan et leurs chants traditionnels de Noël qui ont suscité de vives émotions auprès de nos aînés.

Étaient invités à cet agréable moment les résidents, les familles, le personnel, les intervenants extérieurs, les partenaires et bénévoles mais aussi les représentants des établissements de la commune qui ont partagé tous ensemble le goûter de l'amitié avant les fêtes de fin d'année.

Les résidents se sont vu offrir par l'Association des Doigts d'or du Plateau un petit présent avant l'heure...

La Directrice, Mme LARONDE, ainsi que le Président, M. LOGE, et les membres du Conseil d'Administration en ont profité pour remercier et féliciter le personnel pour leur engagement et leur disponibilité qui contribuent au bon fonctionnement de l'établissement et à une prise en soins de qualité de nos aînés.



Les Compagnons de la Joie au Village ont animé cet agréable après-midi

La Paroisse



Toute l'équipe paroissiale vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

Le 13 janvier 2015, nous avons appris le décès du Père Alfred Seiller (un hommage lui est rendu en page suivante).

Trois des quatre enfants qui vont faire leur 1^{ère} communion cette année, ont été baptisés par le Père Seiller.

Ses obsèques se sont déroulées en Vendée le jeudi 15 janvier, à Sornac une messe en sa mémoire a été célébrée le jeudi 15 janvier à 15h en présence du Père Tersou (vicaire général) et du Père Vincent Damian.

Le dimanche 18 janvier à 11h la messe des familles a été célébrée à

l'intention du Père Seiller.

Merci aux enfants du catéchisme pour leur présence assidue aux messes des familles, merci également aux parents qui les accompagnent. (les prochaines messes des familles auront lieu les 29 mars et 26 avril).

Dates à retenir concernant la préparation de la 1^{ère} communion :

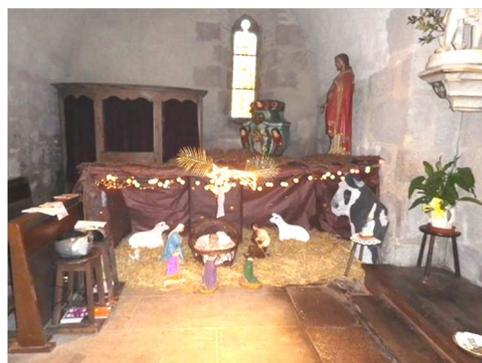
- ◆ 2^{ème} étape : samedi 14 mars de 14h30 à 17h30 au presbytère d'Ussel,
- ◆ 3^{ème} étape : samedi 18 avril de 9h30 à 16h à l'école Notre Dame à Ussel,
- ◆ La 1^{ère} communion aura lieu à Sornac, le 24 mai 2015, le dimanche de Pentecôte à 11h.

Retenez bien cette date du 24 mai 2015, la présence de tous les enfants du caté est indispensable pour avoir une belle fête.

Nous comptons sur leur présence à tous les 7.

MARS		MAI	
Dimanche 1 ^{er}	Messe à Sornac à 11h	Dimanche 3	assemblée de prières à 11h
Dimanche 8	Assemblée de prières à 11h	dimanche 10	Messe à St Sagittaire à 10h30
Dimanche 15	Messe à Sornac à 11h	Jeudi 14	Ascension Messe à Sornac à 11h
Dimanche 22	Assemblée de prières à 11h	dimanche 17	assemblée de prières à 11h
Dimanche 29	Rameaux Messe à Sornac à 11h	Dimanche 24	Pentecôte 1er communion à Sornac à 11h
AVRIL		JUIN	
Dimanche 5	Pâques messe à St Setiers à 11h	Dimanche 7	messe à Sornac à 11h
Dimanche 12	Messe à Sornac à 11h	Dimanche 14	assemblée de prières à 11h
Dimanche 19	Assemblée de prières à 11h	Dimanche 21	messe à Sornac à 11h
Dimanche 26	Messe à Sornac à 11h	Dimanche 28	assemblée de prières à 11h

Messe à l'Ehpad de Sornac 2 fois par mois le vendredi à 15h



L'Eglise Saint Roch s'était parée de ses plus beaux atours pour les célébrations de Noël.

La Paroisse



Père Alfred Seiller.
Décédé le 13 janvier 2015.

Quelques souvenirs de cet homme bien aimé.

Il était responsable pour la paroisse de Sornac avec ses six clochers (Bellechassagne, St Setiers, St Sulpice les bois, Freyte, St Remy et St Germain-Lavolps) pendant vingt six ans.

Il a pris sa retraite le 17 septembre 2006 (nous pensons le jour de ses 90 ans) à la Maison St Marie, Chavagnes en Pailliers en Vendée.

Depuis cette date il avait des contacts réguliers avec plusieurs de ses anciens paroissiens, la dernière en date étant quelques jours avant sa mort où il a évoqué la date de son 70^{ème} anniversaire de sacerdoce le 17 mars 2015. Hélas, il ne le verra pas.

Nous pensons qu'il aurait eu 100 ans en septembre 2016 mais il n'a jamais parlé de ça à notre connaissance.

Il habitait frugalement au presbytère de Sornac, un grand bâtiment difficile à chauffer.

Il avait deux grandes salles au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage, plus un grand grenier. Mais il a choisi de vivre, travailler et dormir dans une chambre dans laquelle il stockait une grande collection de jeux pour enfants plus les registres administratifs, dont certains datés du 18^{em} siècle. Il y recevait aussi les paroissiens pour les baptêmes, mariages et enterrements.

Il accueillait souvent des enfants au presbytère et leurs prêtait tous ses jeux.

En été quand il faisait beau, il chargeait sa voiture avec toutes sortes d'objets flottants et surtout les grandes chambres à air gonflées. Il les transportait à l'étang de Sornac au plus grand plaisir des jeunes qui l'attendaient et il restait sur place jusqu' à la fin de l'après-midi avec eux. Cela a duré des années.

Il était aussi un homme de caractère, mais c'était sa manière à laquelle tout le monde s'est adapté. Ce n'était pas méchant !

Aux alentours de la fête de la Toussaint, il bénissait chaque tombe au petit village de Freyte - peut être aussi dans d'autres paroisses. Aussi, pendant des années, il allait dans chaque village une fois par an pour visiter les paroissiens.

Dans sa maison de retraite il se plaisait beaucoup. Sa famille n'était pas loin et il avait une vie bien organisée avec un bon suivi de santé. Lors des deux occasions que nous l'avons visité nous avons participé aux célébrations religieuses (messes) avec lui et il était bien entouré par ses collègues retraités. Il y avait un restaurant pas loin où nous l'avons invité. Il se régala à chaque occasion avec un bon plat de cuisses de grenouille à la Provençale!

Que Dieu le bénisse.



**Le Père Seiller lors
de la Fête de Saint
Sagittaire en 2006**

David & Nicole PILLING le 18 janvier 2015.

La bibliothèque



A l'occasion du passage du médiabus le jeudi 19 février, les bénévoles ont sélectionné pour vous près de 300 nouveautés : romans, documentaires, gros caractères, biographies, policiers, BD, albums et romans enfants, contes. A découvrir aux horaires habituels :

les **MERCREDIS** et **VENDREDIS** DE 16H A 18H, et **SAMEDIS** DE 10H A 12H.

A noter que le conseil municipal a approuvé le 28 janvier 2015 le renouvellement de la convention passée avec le département (bibliothèque départementale de prêt) pour la période 2015-2019 et s'est engagé à inscrire à son budget une ligne d'achat de documents correspondant à 1 euro par an et par habitant (engagement minimal de 0,50 € prévu par la convention).

Bibliothèque de Sornac ☎ 05 55 94 53 95 📧 biblisornac@orange.fr

NOS ASSOCIATIONS



COULEUR VITALITÉ

Association loi 1901

Notre association a été créée au printemps 2014. Son action rayonne sur les communes de Sornac et St Pardoux le Vieux. Son objet : proposer des activités sportives, ludiques et culturelles.

Nous proposons des séances de **Full Body Training** (renforcement musculaire et cardio) animées par Dominique Sirieix, préparateur physique. Ouvertes à tous - inscription possible en cours d'année. 2 séances "découverte" offertes.

Sornac : les mardis et vendredis de 18H à 19H - gymnase de l'école durant la belle saison - d'octobre à avril au gymnase des Tamaris.

Nous remercions vivement la commune et la Fondation Jacques Chirac pour le prêt de salle.

St Pardoux le Vieux : les jeudis de 19H15 à 20H15 et les samedis de 10H à 11H - salle des fêtes.

- ◆ Nous projetons d'organiser tout au long de l'année des **randonnées à thème** : raquettes, brame du cerf, découverte des oiseaux de nuit, contée...
- ◆ Un **apéro concert** est prévu le samedi 21 mars à partir de 19H30 à la salle polyvalente de Sornac (ambiance piano-bar).

Pour plus de renseignements : Caroline MALAQUIS 05.55.96.96.00

NOS ASSOCIATIONS

L'association Les P'tits Bouts fait peau neuve! On recherche des bénévoles!

Depuis sa création en 2006, l'association n'a pas cessé d'évoluer pour répondre aux besoins des parents et de leurs enfants. Forte de son expérience de plus de 8 ans, l'association Les P'tits Bouts poursuit ses activités, convaincue de répondre à des besoins réels. Elle œuvre dans une zone rurale, éloignée des pôles d'activités et où les familles sont rapidement isolées.

Ces familles expriment l'envie et le besoin de faire des rencontres avec d'autres familles, pour se connaître, partager des savoir-faire et échanger sur des thématiques liées à la parentalité. La Haute Corrèze manque de propositions en matière d'activités pour les jeunes enfants, de lieux de jeux, de découverte artistique, de lieux de rencontre pour les parents. De plus en plus de parents découvrent l'association, et la diffusion des activités et des actualités de l'association est de plus en plus étendue tant géographiquement que quantitativement.

2014 aura été encore une fois une année riche en surprises et en moments partagés en famille, à travers le carnaval recyclé, le Café Zouk, la balade contée à l'Arboretum, le bal pour enfants.

L'association a continué de promouvoir l'accompagnement à la parentalité à travers le développement de sa bibliothèque et la proposition d'ateliers «Faber et Mazlich» à destination des parents soucieux de mettre en place une communication harmonieuse avec leurs enfants.

L'association est aujourd'hui à un tournant majeur de son existence à travers notamment le départ de 5 de ses membres actifs pour d'autres horizons...



Le bâton de relais est donné!!!

Nul doute que la nouvelle équipe saura mener petits et grands sur de nouveaux sentiers d'exploration familiale!

Sabine, Jean François et Sarah fourmillent déjà de dynamisme et d'idées à mettre en œuvre avec votre participation et votre soutien !

Cette nouvelle équipe c'est vous!!!

Nous vous invitons à venir découvrir les futurs projets de l'association et la place que vous pourriez y prendre, à votre mesure, lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le

Jeudi 26 février à 18h
Salle du conseil à la mairie de Sornac



Nos projets en cours :

- * Création et mise en place d'un atelier de peinture libre intergénérationnel.
- * Mise en place d'ateliers Montessori en famille.
- * Organisation d'ateliers d'expression corporelle pour les enfants accompagnés de leurs parents.
- * Soutien à la parentalité à travers des ateliers de massage pour bébés, de bébé signeurs, de rencontres autour de l'allaitement maternel, et continuer le développement de la bibliothèque...

Votre place parmi nous pour, par exemple :

- * Faire partie du conseil d'administration et donc donner votre avis sur les activités proposées, et apporter vos expériences diverses,
- * Aider à l'organisation de nos manifestations,
- * Mettre à jour notre site internet et le faire vivre,
- * Mettre en ligne les photos et les descriptifs des ouvrages de la bibliothèque,
- * Animer des ateliers de portage en écharpe, de massage,
- * Aider à la mise en place d'un groupe de soutien à l'allaitement maternel,
- * Se former pour animer des ateliers de peinture libre,
- * Proposer de l'aide ou des matériaux pour le futur local de l'association, exemple du bois pour les futures étagères et leurs réalisations !
- * Nous faire connaître auprès d'autres associations pour pouvoir proposer des activités en commun.
Pour l'association des P'tits bouts Stéphanie Fouchet, membre sortante.

Votre contact:

Sabine PARDONCHE, Tel : 06.83.03.97.28 Mail : ptitsbouts19@yahoo.fr

NOS ASSOCIATIONS



Arts et Culture, Sornac en partenariat avec Esprit porcelaine et les Doigts meymacois vous proposent

Le Monde du CHOCOLAT

Du 21 Juillet au 4 Août 2015, de 14 heures à 18 heures tous les jours à la Salle Polyvalente de Sornac

C'est un monde fait de douceurs et d'onctuosité aux arômes corsés et épicés où l'on prend plaisir à flâner où nos sens, en éveil, aiment à s'attarder pour découvrir des parfums lointains aux saveurs enivrantes.

Un doux parfum d'enfance, une émotion nouvelle, et nos papilles demandent à s'émouvoir et l'esprit s'ouvre à la découverte de saveurs jusqu'alors inconnues.

Le monde du Chocolat à Sornac vous invite à voyager dans l'univers du chocolat, de la matière première brute aux pièces les plus abouties.

Originaire d'Amérique du Sud, le cacaoyer dont sont issues les fèves de cacao était déjà cultivé par les Mayas dès 1600 avant Jésus Christ. Selon ce peuple, le cacao avait des origines divines.

Baptisé « **boisson des dieux** », le chocolat est apparu en Europe au XVIème : tous les gourmands peuvent remercier le célèbre conquistador espagnol Cortes de l'avoir introduit chez nous.

Le chocolat est un luxe quotidien, on le déguste comme on aime !

L'amateur de chocolat, s'il peut s'apparenter aux grands connaisseurs de cigare ou de grand vin, est avant tout quelqu'un qui recherche le plaisir. Alors pas de crainte de passer pour un néophyte lors d'une dégustation, restez attentifs, sollicitez tous vos sens, dégustez doucement et découvrez différents crus, vous verrez, on note bien vite les différences et l'on perçoit les nuances.

Nos grands chocolatiers régionaux viendront vous faire découvrir des saveurs différentes et vous initieront aux grands crus (prévoyez de vous inscrire la taille des groupes sera limitée).

Vous trouverez également une collection unique de chocolatières d'esprit résolument moderne aux pièces plus anciennes.

Des ateliers pour les enfants seront également proposés ainsi qu'une série de conférences qui vous feront découvrir l'origine du chocolat, ses vertus nutritionnelles et thérapeutiques.

« Aimez le chocolat à fond, sans complexe ni fausse honte, car rappelez vous sans un grain de folie, il n'est pas d'homme raisonnable » François de la Rochefoucauld (1613-1680)

Le concert de la Quinzaine Culturelle

Le 11 Août à 20H30 en l'Eglise Saint Roch de Sornac

Arts et culture, Sornac a invité le Quartet PULSATILLE pour le concert de la Quinzaine Culturelle.

Cette formation composée de Rachel Ménéglier à la flûte traversière, Eric Desfour au violon, Emmanuelle Rodde au violoncelle et Nicolas Saunière à l'orgue, nous proposera un programme de musique baroque concertante avec des œuvres de Telemann, de Vivaldi, un passage par la musique romantique avec des œuvres de Schubert, puis nous découvrirons des œuvres contemporaines avec les pièces de Jehan Alain et celles de Eric Desfour pour finir par des musiques de film de Howard Shore, et de John Williams.

Un programme riche et diversifié pour satisfaire un large public.

Retenez votre soirée.



Le Concert de la Saint Hubert



Le 6 Novembre à 20H30, en l'Eglise Saint Roch de Sornac

Arts et culture, Sornac, vous proposera un concert animé par les **Sonneurs du Plateau**.

Le groupe des **Sonneurs du Plateau** a célébré ses 20 ans en septembre 2014.

Sornac est le lieu où l'histoire des Sonneurs du Plateau a débuté d'une passion familiale. Monsieur Pétrus WOLFS et sa fille Céline, accompagnés de quelques amis désireux d'en connaître plus sur

l'instrument ont commencé à pratiquer la trompe de chasse. D'année en année, le groupe s'est étoffé, modifié, recomposé mais existe toujours et travaille à s'améliorer et présente des prestations du meilleur niveau qu'il le peut. Ce concert évoluera en deux parties. La première partie permettra de présenter la trompe de chasse. Dans une seconde partie, l'histoire de la dernière chasse à courre au Loup qui ait eu lieu dans le département de la Corrèze vous sera contée.

NOS ASSOCIATIONS

Une bonne saison en perspective pour l'US SORNAC !

La saison s'annonce vraiment très prometteuse pour le club de foot sornacois.

L'US SORNAC a eu la possibilité d'aligner 2 équipes en championnat cette saison. Cela grâce à plusieurs arrivées. Tout d'abord il y a eu le retour d'Arnaud Cerou, Xavier Habasque, Kaan Senyurek et Simon Morel. Mais aussi l'arrivée de nouveaux joueurs avec Julien Battut, Nicolas Mézière, Robin Brugère, Lucas Drago, Laurent Daireaux, Romain Lumet et Bertrand Manzagol. L'équipe dirigeante qui est indispensable au bon fonctionnement du club s'est aussi renforcée avec la venue de Jacques Sauty et Joël Petit toujours sous la Présidence de Georges Mallepeyre.

L'US SORNAC compte désormais 38 licences de joueurs, 4 licences de dirigeants et 1 d'arbitre, soit 43 au total.

Le bilan de l'équipe réserve qui évolue en 4^{ème} division poule F est déjà satisfaisant de par sa participation à 9 matchs de championnat est 1 seul forfait au moment de la trêve hivernale.

En effet elle compte 1 victoire, 1 nul et 8 défaites et occupe la dernière place au classement.

L'objectif est bien de pouvoir faire jouer l'ensemble les joueurs dans un esprit de convivialité et avec plus de victoire sur les 8 matchs restants.

Pour l'équipe première, ça marche plutôt bien depuis le début de la saison. En effet cela faisait longtemps que Sornac n'était pas leader de sa poule en 3^{ème} division. Le bilan est très positif avec 8 victoires, 1 nul et 1 défaite. L'objectif est désormais de jouer la montée. La position actuelle permet de l'envisager de façon assez sérieuse. Sornac compte 5 points d'avance sur son dauphin Ussel et il reste 8 matchs à jouer dont 5 à domicile.

Si cela est possible le club a aussi l'objectif d'essayer d'aller jusqu'au bout en coupe des communes.

LA VIE DU CLUB

L'ensemble de l'Us Sornac tient à remercier tous les commerçants qui ont participé à l'achat de survêtements !



Les joueurs porteront fièrement les couleurs de Sornac !

Les joggings ont été remis aux joueurs, le 17 Janvier au Bar la Fontaine, en présence des partenaires du club !

Tout le monde a pu déguster la galette !

Encore une belle soirée, juste avant la traditionnelle choucroute du 14 Février !



LA TRUITE SORNACOISE

La truite sornacoise prépare l'ouverture de la pêche prévue le 14 mars 2015.

Le concours de pêche aura lieu le dimanche 9 août au plan d'eau des chaux.

L'association vous promet de nombreux lots de valeur pour le concours ainsi que pour la tombola.

Durant le concours, buvette grillade ; ambiance assurée.

NOS ASSOCIATIONS

CLUB DES MILLE SOURCES



La présidente Françoise Genty et le conseil d'administration du Club des Mille Sources du canton de Sornac vous souhaitent à tous une très bonne année 2015.

Cette nouvelle année a bien commencé par une après-midi récréative au cours de laquelle nous avons dégusté la traditionnelle galette des Rois. Un petit loto gratuit a occupé les participants pendant que les adeptes de la belote tapaient le carton, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Merci à Jean François Loge et Martine Chassaing pour leur présence qui montre leur soutien à notre association.

Nos prochains rendez-vous seront le concours de belote le dimanche **12 avril à Sornac**, à la salle polyvalente à partir de 14h.

L'Assemblée Générale le **samedi 2 mai**, salle du Club, à 14h30.

A cette occasion, nous fêterons les 40 ans d'existence de notre association.

Le repas dansant de printemps le **samedi 16 mai** se déroulera à Chavanac, à partir de 12h, Nanou Laliron sera le maître des fourneaux et l'animation sera assurée par J. M. Couegnat.

Pensez à vous faire inscrire au près de votre délégué ou de Françoise Genty.

Le jeudi 21 mai les adhérents et les amis iront découvrir le pays cantalien au cours d'une journée à Salers et une balade au Puy Mary.

Toute personne intéressée pour venir rejoindre notre club ou pour participer aux manifestations, peut se renseigner en contactant notre présidente Françoise Genty au 09 67 01 27 07.

ANCIENS COMBATTANTS et FNACA DE SORNAC

Le dimanche 18 janvier 2015, a eu lieu l'assemblée générale des Anciens Combattants et de la Fnaca de Sornac. En présence de Monsieur le Maire, Jean-François Loge, des anciens combattants et membres de la Fnaca, la présidente Michèle Bernard a fait le bilan de l'année après avoir fait observer une minute de silence en hommage à ceux qui les ont quittés, ainsi que pour les personnes décédées dans les attentats du 11 janvier qui ont lieu à Paris en ce début d'année.



« Prendre conscience de la fragilité de la paix » titrait la Montagne dans ses colonnes et c'est l'avis de tous les participants à cette assemblée.

« En plus du devoir de mémoire, indispensable, chacun doit prendre conscience que la paix si difficilement acquise est fragile et appelle à la vigilance face à des comportements que l'on voudrait bannis à jamais », a précisé Michèle Bernard.

Après les questions diverses qui ont animé le débat, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié pour clôturer cette rencontre.

Le prochain rendez-vous pour tous sera la commémoration du 19 mars.

L'Ecole Lucie et Albert Panet de Sornac



A l'entrée de l'école, Jérôme a accroché une plaque avec le drapeau de la France et le visage de **Marianne**.

Il y a aussi **Liberté Egalité Fraternité** : les « mots » de la République française.

On a pris une photo de tous les élèves de l'école.

Les élèves de maternelle



Projet JAZZ



Depuis le mois d'octobre, il y a une intervenante en musique qui vient tous les jeudis à l'école pour travailler avec les élèves de la moyenne section au CM2. Elle s'appelle **Sophie Leboteiller** et est rattachée à l'école intercommunale de musique de Haute Corrèze.

Suite...

L'Ecole Lucie et Albert Panet de Sornac



Notre thème pour cette année est le jazz. Le jazz est un genre musical né aux Etats-Unis au début du siècle dernier. On apprend des chansons, on écoute des morceaux de jazz et de blues, on est initié au scat et au swing, on découvre des instruments de musique comme la trompette, le violon, le saxophone, ... , on fait des exercices rythmiques, ... Les activités sont très variées.

Le jeudi 12 mars, nous assisterons à un concert de jazz du groupe Shaï Maestro au théâtre de Tulle.

Le jazz, ça nous amuse, ça nous fait swinguer !

Les élèves de CMI-CM2

ECOLE ET CINEMA



Avec les maîtresses de cycles 2 et 3, on est allé au cinéma à Meymac.

On a vu *la Ruée vers l'or* avec Charlie Chaplin.

C'est un film très drôle avec plein de blagues.



Les élèves de Grande Section

L'OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE SORNAC

L'Office de Tourisme du canton de Sornac a préparé un programme 2015 rempli de surprises, en renouvelant des activités qui avaient retenues votre attention et en programmant de nouvelles animations qui nous l'espérons sauront vous intéresser.

SALON JARDIN BONHEUR le 23 Mai 2015 de 10h à 18h place de la poste



Jardin Bonheur : le rendez vous des jardiniers avertis ou amateurs qui sont à la recherche d'idées pour aménager leur petite jardinière ou leur parc de plusieurs hectares.

Nos exposants vous conseilleront, vous guideront dans votre choix des espèces, des couleurs et vous donneront leurs astuces pour réaliser vos plus belles réalisations en fonction de vos espaces et de leur exposition : du plant de fleur annuelle et de l'arbuste à fleurs à l'arbre fruitier le plus prometteur.

Certains veulent se consacrer plutôt à la création de potagers extraordinaires, des professionnels leur prodigueront leurs conseils et leur fourniront leurs meilleures sélections.

Vous souhaitez investir dans de nouveaux outils de jardinage ou dans du mobilier de jardin, nos exposants orienteront votre choix.

Des ateliers jardinage, dessin pour les enfants ponctueront la journée.

Bloquez votre agenda et venez nombreux, vous, les passionnés de jardinage et les amoureux de belles plantes, Jardin Bonheur est votre rendez- vous incontournable.

Juillet et Août 2015 Tir à l'arc

Devant le succès, en 2014, de l'activité tir à l'arc, l'Office de Tourisme et la Station Sports et Nature d'Ussel proposent tous les samedis matin durant les deux mois d'été des séances d'initiation et de perfectionnement au tir à l'arc pour les enfants et les adultes.

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme

Tél : 05 55 94 62 66



Le 23 Juillet et le 13 Août : Pêche à l'écrevisse (En matinée)

En collaboration avec l'Association la Truite Sornacoise nous vous invitons à une matinée de pêche aux écrevisses.

Parents et enfants passeront une demi-journée de détente au bord de l'eau. Nathalie et Hervé se feront un plaisir de cuisiner pour vous le produit de votre pêche en l'accompagnant de quelques douceurs, si vous le souhaitez, sinon vous pourrez repartir avec vos écrevisses encore vivantes.

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme
Tél : 05.55.94.62.66



Le 9 Août 2015 2ème édition du Salon des Saveurs et de l'Art de la Table

Place de la Poste de 10h à 19h

Devant le succès de la première édition de ce salon en 2014, nous vous proposons une nouvelle édition.

Vous rencontrerez des producteurs régionaux qui auront à cœur de vous faire découvrir leurs produits : miel, pain d'épices, nougat, vin de différentes régions, safran, confitures et des saveurs plus exotiques...

Possibilités de déjeuner sur place grâce aux menus préparés à votre attention par certains de nos exposants.. Animations pour les enfants.



Les activités suivantes

- * 10 Octobre : soirée théâtre « Grosses légumes à Chaparoux », 20h30 à la salle polyvalente
- * 25 Octobre : salon des Saveurs d'Automne, de 10h à 18h, place de la poste. **Saint Fiacre récompensera les jardiniers amateurs ayant récolté les plus gros légumes (règlement à retirer à l'Office dès juin)**
- * 6 Décembre : Marché de Noël, de 10h à 18h à la salle polyvalente.

Retrouvez tous les détails dans le prochain bulletin de l'été ou sur le site : <http://sornac19.wix.com/sornac>

Site internet de la commune

Le conseil municipal l'avait promis, c'est fait...

Depuis fin décembre 2014, le site internet communal est en ligne.

Vous le trouverez à cette adresse : <http://sornac19.wix.com/sornac>

En voici la page d'accueil et ses différentes rubriques

Météo à Sornac

Aujourd'hui	1°	Demain	2°	Vendredi	1°
Max/Min	3° / 1°	Max/Min	4° / -2°	Max/Min	4° / -3°

0 0 4 2 4 VISITES SUR CE SITE

SORNAC

COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Accueil
- Descouvrir Sornac
- Vie municipale
 - Conseils municipaux
 - Le personnel
 - Travaux
 - Projets
- Vie locale
 - Calendrier
 - Bibliothèque
 - Les associations
 - Commerces
 - Entreprises
- Services
 - La Poste
 - Services d'urgence
 - Santé
 - EHPAD
 - Office de tourisme
 - Salle polyvalente
- Enfance et jeunesse
 - La micro crèche
 - L'école
 - Centre de loisirs
 - Péri-scolaire
- Tourisme
 - Notre patrimoine
 - Les gîtes communaux
 - Le camping
- Contact

Ici vous trouvez un formulaire pour écrire au webmaster. N'hésitez pas à donner votre avis pour que nous puissions améliorer le site.

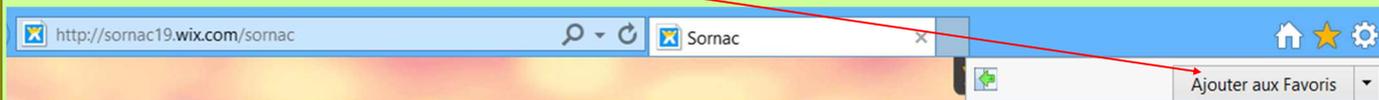
Vous souhaitez accéder rapidement au site... la solution : le mettre dans vos favoris.

Voici comment faire en fonction de votre navigateur internet:

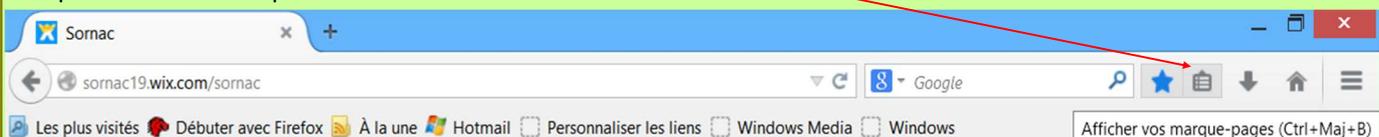
Dans **Google chrome** il vous suffit de cliquer sur l'étoile au bout de la barre d'adresse (l'étoile deviendra jaune).



Dans **internet explorer** il faut cliquer sur l'étoile au bout de la barre d'adresse, elle deviendra jaune. Un menu s'ouvre, il vous suffit de cliquer sur « ajouter aux favoris »



Dans **Firefox** il faut cliquer sur l'étoile qui devient bleue. Elle indique « marquer cette page ». Pour retrouver la page marquée il suffit de cliquer sur l'icône dossier à droite de l'étoile bleue.



Directeur de Publication :
Jean-François LOGE

Comité de Rédaction :
Martine Chassaing,
Marylène Baussavy.

Imprimé par la Mairie de Sornac